

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2023/029

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

**DELIBERATION
AFFICHEE LE :**

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	8
VOTES POUR	8
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr HONORAT GUY Président

Syndic titulaire : BOURNE Véran - DEVINE Marc - LIENS Charles - OLIVIER Denis

Excusé : BOUCHET Jean Claude

Syndic suppléant : Jean Pierre CAPELLO - CALVIERE Robert - PELISSIER Laurence

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze décembre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024

=====

Le Président dépose sur le bureau le projet de budget primitif 2024. Il en donne lecture et expose les motifs qui justifient ses propositions.

LE SYNDICAT : OUI l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE

PROPOSE à Monsieur le Préfet de Vaucluse le budget primitif 2024 s'élevant en recettes et en dépenses à la somme de :

- **475 110 Euros** en section de fonctionnement,
- **361 057 Euros** en section d'investissement.

Où l'exposé du Président : la commission syndicale approuve le budget primitif 2024 et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le syndic

Le Président

Mr HONORAT GUY

Envoyé en préfecture le 15/01/2024

Reçu en préfecture le 15/01/2024

Publié le

ID : 084-298401712-20231214-2023_029-DE



ASSOC CABEDAN DU CABEDAN NEUF

425, Chemin du Pérusier

84300 LES TAILLADES